

PRIX RELÈVE ARTISTIQUE

Bourse de 1 000 \$

Le **Prix Relève artistique** vise à reconnaître l'excellence du travail d'un artiste nord-côtier de la relève, à soutenir la carrière artistique et à favoriser la reconnaissance des jeunes artistes de 18 à 35 ans dans leur milieu. Il s'adresse aux artistes ayant complété des études supérieures ou spécialisées en art ou bien ayant acquis leur bagage de façon autodidacte.

Dans le cadre de son événement **Prix d'Excellence Culture Côte-Nord - Édition 2016**, le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord (CRCCCN) décernera six prix accompagnés de bourses offertes par ses partenaires.

Le CRCCCN rendra hommage aux lauréats et lauréates au cours d'une cérémonie qui se tiendra à Havre-Saint-Pierre le 4 juin 2016.

ADMISSIBILITÉ

- Être âgé de 18 à 35 ans;
- Avoir moins de sept (7) ans de pratique artistique;
- Être l'auteur de réalisations importantes sur le plan artistique;
- Œuvrer dans l'un des domaines suivants : théâtre, musique, chanson, danse, arts du cirque, arts multidisciplinaires, arts visuels, arts médiatiques, métiers d'art, littérature ou conte;
- Avoir créé ou interprété au moins une œuvre pour son propre compte dans un cadre professionnel et indépendant;
- Présenter un projet, un événement ou une intervention marquante s'étant réalisé durant la période du 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2016;
- Résider sur le territoire de la Côte-Nord depuis au moins 12 mois.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les dossiers de candidatures déposés pour le **Prix Relève artistique** seront évalués à partir des critères suivants :

Réalisations marquantes : /25

Ce critère vise à souligner le caractère exceptionnel de l'intervention, l'œuvre ou la réalisation présentée par l'artiste. Il ou elle démontre un renouvellement des formes d'expression, une pratique nouvelle et originale, un thème ou un sujet d'actualité ou l'expérimentation de nouvelles avenues dans une pratique artistique particulière.

Constance et continuité de la démarche artistique : /25

Ce critère vise à souligner la persévérance de l'artiste à suivre sa propre démarche artistique personnelle dans un dessein constant et continu.

Qualité du dossier d'artiste : /25

Ce critère a pour but de reconnaître l'excellence du dossier d'artiste, tant par sa qualité de présentation que par sa qualité de contenu.

Pratique active en région : /15

Ce critère vise à mettre en relief l'apport de l'artiste aux milieux des arts et de la culture nord-côtiers par sa pratique et ses interventions.

Appréciation générale : /10

Cette appréciation est basée sur l'ensemble des dossiers proposés. Cette dernière notation vise à départager les dossiers de qualité et à pondérer les projets les uns par rapport aux autres.

PROCÉDURES

Le dossier de mise en candidature devra contenir :

- Le formulaire de mise en candidature dûment complété et signé;
- Un curriculum vitae complet incluant une démarche artistique (maximum de 3 pages);
- Une revue de presse (s'il y a lieu);
- Un portfolio en format papier ou numérique (CD/DVD).

Votre dossier devra être acheminé par la poste au bureau du CRCCCN **avant le 2 mai 2016 à 16 h 00**, à l'adresse suivante :

Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord
22, place La Salle, 1er étage
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3

Un avis de réception sera envoyé à tous les participants. Un jury recevra les propositions de mise en candidature. Il jugera de leur admissibilité et évaluera leur caractère exceptionnel.

CODE D'ÉTHIQUE

Les membres du conseil d'administration du CRCCCN sont soumis à un code d'éthique. Ces derniers, de même que les membres du jury et le personnel du Conseil, doivent agir de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions et s'abstenir de prendre part à toute discussion relative à une candidature qui risque d'être entachée par une situation de conflit d'intérêts. De plus, ils ne peuvent utiliser à leurs propres fins les informations confidentielles ou privilégiées qui leur sont communiquées.

REMISE DES PRIX

Les artistes et organismes finalistes dont la candidature aura été retenue par le jury ainsi que les lauréats seront honorés le **4 juin 2016** lors d'un événement spécialement organisé pour l'attribution des prix dans la municipalité de Havre-Saint-Pierre.

Les médias recevront un communiqué de presse afin d'annoncer publiquement les finalistes et également contribuer à leur donner davantage de rayonnement.

CALENDRIER

- 30 mars 2016 Début de la période de mise en candidature
- 2 mai 2016 Fin de la période de mise en candidature
- 4 juin 2016 Cérémonie de remise des Prix d'Excellence



CRCCCN

Conseil régional de la culture et des
communications de la Côte-Nord

**LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DE LA CÔTE-NORD,
ORGANISATEUR DE L'ÉVÈNEMENT, REMERCIE SES PRÉCIEUX PARTENAIRES**



Partenaire principal



Conseil des arts
et des lettres

Québec 

Le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord
reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications

Culture
et Communications
Québec 

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

PRIX RELÈVE ARTISTIQUE

Le **Prix Relève artistique** vise à reconnaître l'excellence du travail d'un artiste nord-côtier de la relève, à soutenir la carrière artistique et à favoriser la reconnaissance des jeunes artistes de 18 à 35 ans dans leur milieu. Il s'adresse aux artistes ayant complété des études supérieures ou spécialisées en art ou bien ayant acquis leur bagage de façon autodidacte.

Prénom et nom:

Adresse de correspondance :

Téléphone :

Cellulaire :

Télécopieur :

Courriel :

Site Internet :

Discipline :

- | | | | |
|-------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Théâtre | <input type="checkbox"/> | Arts multidisciplinaires | <input type="checkbox"/> |
| Musique | <input type="checkbox"/> | Arts visuels | <input type="checkbox"/> |
| Chanson | <input type="checkbox"/> | Arts médiatiques | <input type="checkbox"/> |
| Littérature | <input type="checkbox"/> | Arts du cirque | <input type="checkbox"/> |
| Conte: | <input type="checkbox"/> | Métiers d'art | <input type="checkbox"/> |
| | | Danse | <input type="checkbox"/> |

Veillez joindre au formulaire **les annexes obligatoires suivantes** :

- Un curriculum vitae complet incluant une démarche artistique (maximum de 3 pages);
- Une revue de presse (s'il y a lieu);
- Un portfolio en format papier ou numérique (CD/DVD).

Votre dossier devra être acheminé par la poste au bureau du CRCCCN **avant le 2 mai 2016 à 16 h 00**, à l'adresse suivante :

Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord
22, place La Salle, 1er étage
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3
Tél : (418) 296-1450 ou 1 866 295-6744
Fax : (418) 296-1457

Courriel : secretariat@culturecotenord.com

Site Internet : www.culturecotenord.com